

Equipements	Détails des contrôles à réaliser	Fréquence des contrôles	Détails de la maintenance préventive à réaliser	Fréquence de la maintenance
Torchère	Contrôle du compresseur, contrôle des vis	Mise en route	Contrôle des pièces de rechange ; Le cas échéant en commander plus	Semestriel
	Contrôle visuel d'installation (dommage matériel causé par la corrosion, des conditions météorologiques etc.)	Quotidien		
	Vider le condensat	Chaque semaine		
	Contrôle du fonctionnement des soupapes, contrôle du pressostat, contrôle des lignes de soudure, contrôle des régulateurs, contrôle du fonctionnement des capteurs	Semestriel		
	Contrôle d'étanchéité des raccords et des brides, contrôle d'électrode d'allumage, contrôle du compresseur, contrôle d'Armoire de commande	Annuel	Compresseur : Le cas échéant, graisser les éléments mécaniques (palier, arbres etc.), changer sonde UV	Annuel
Soupape	Contrôle d'étanchéité et contrôle visuel du fonctionnement	Chaque semaine		
Toit à double membrane	Nettoyer l'extérieur de la membrane (les cas échéant, enlever la neige)	Si nécessaire		Renouvellement après 15 ans ; Changer les ventilateurs à 3-4 ans
	Vider le condensat	Régulièrement (intervalle est à déterminer pendant le fonctionnement)		
	Contrôler l'accessibilité de toutes les installations	Quotidien		
	Contrôle du fonctionnement d'équipement de sécurité, contrôle visuel de la membrane intérieure	Annuel		Le cas échéant, remplacer la membrane

				intérieure
	Contrôle d'étanchéité de la membrane aux gaz	(régulièrement, au moins tous les 3 ans)		
Capteur pression/ température/ niveau	Contrôle du fonctionnement des capteurs (comparaison de la valeur de la commande et des valeurs réellement)		Laver des capteurs	Chaque mois
Détecteur CH₄ / H₂S	Contrôler piège à eau et remplacer si nécessaire, l'arrivée du fluide de balayage est libre (notamment en hiver : pas gelé), conduite d'échappement libre (notamment en hiver : non gelée), vérifier le condensat dans les conduites (cuves, analyse, avant l'injecteur si réservoir de condensat est près de l'entrée GAZ), vérifier les tuyaux et remplacer si nécessaire (selon humidité & autres dégâts)	Chaque semaine/ régulièrement	remplacer le capteur électrochimique O2 (si l'étalonnage n'est pas possible), remplacer le capteur électrochimique H2S (si l'étalonnage n'est pas possible)	tout les 15-18 mois
Détecteur de fumée	Contrôle du fonctionnement des capteurs (comparaison de la valeur de la commande et des valeurs réellement)		Contrôle du fonctionnement des détecteurs de fumée	Annuel
Canalisation biogaz	Contrôle visuel d'étanchéité des tuyaux à gaz, Contrôle de pression à gaz	Régulièrement		